



CHARTRE ÉTHIQUE

Société de Team Agrès Vouvry

Charte éthique des gymnastes

Notre engagement

En rejoignant la société, chaque gymnaste s'engage à respecter les valeurs qui font la force de notre groupe : le respect, l'esprit d'équipe, le plaisir, la discipline et le fair-play.

Respect

Chaque gymnaste s'engage à :

- Respecter les moniteurs, les juges, les bénévoles, les membres du comité et les autres gymnastes ;
- Adopter un langage et un comportement respectueux en toute circonstance ;
- Prendre soin du matériel, des installations et des locaux mis à disposition ;
- Respecter les décisions prises par les moniteurs et le comité.

Ponctualité et assiduité

Chaque gymnaste s'engage à :

- Arriver à l'heure aux entraînements, compétitions et manifestations ;
- Prévenir son moniteur en cas d'absence ou de retard dès que possible ;
- Participer régulièrement aux entraînements afin de garantir la progression individuelle et collective.

Esprit d'équipe

Chaque gymnaste s'engage à :

- Encourager ses coéquipiers ;
- Contribuer à une ambiance positive et bienveillante ;
- Faire preuve d'entraide et de solidarité ;
- Accepter les différences et refuser toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation.

Engagement

Chaque gymnaste s'engage à :

- Participer activement aux entraînements ;
- Respecter les consignes de sécurité ;

- Représenter dignement la société lors des compétitions, manifestations et événements.

Image de la société

Lors des activités officielles, chaque gymnaste s'engage à :

- Porter la tenue demandée ;
- Adopter une attitude exemplaire ;
- Préserver la bonne réputation de la société, y compris sur les réseaux sociaux.

Sécurité

Chaque gymnaste s'engage à :

- Signaler toute blessure ou problème de santé à son moniteur ;
- Utiliser le matériel de manière appropriée ;
- Respecter les consignes visant à assurer la sécurité de tous.

Sanctions

Le non-respect de cette charte peut entraîner des mesures décidées par le comité ou les moniteurs, telles qu'un avertissement, une amende prévue par le règlement, une exclusion temporaire ou, dans les cas les plus graves, une exclusion de la société.

En intégrant la société, chaque gymnaste reconnaît avoir pris connaissance de cette charte et s'engage à la respecter afin de contribuer à un environnement sportif respectueux, sûr et convivial.

Charte éthique des moniteurs

Notre engagement

En tant que moniteur de la société, je m'engage à promouvoir un environnement sportif sain, sécuritaire, respectueux et motivant, dans lequel chaque gymnaste peut évoluer et s'épanouir.

Respect et exemplarité

Je m'engage à :

- Adopter en tout temps un comportement exemplaire ;
- Respecter chaque gymnaste, sans distinction d'âge, de niveau, de sexe, d'origine, de religion ou de toute autre caractéristique personnelle ;
- Faire preuve de bienveillance, de courtoisie et de patience ;
- Utiliser un langage approprié et maintenir une attitude professionnelle.

Sécurité

Je m'engage à :

- Assurer la sécurité des gymnastes durant les entraînements, compétitions et manifestations ;
- Adapter les exercices au niveau et aux capacités de chacun ;
- Veiller à l'utilisation correcte du matériel ;
- Intervenir rapidement en cas de situation dangereuse ou d'accident.

Encadrement

Je m'engage à :

- Préparer des entraînements de qualité, adaptés aux objectifs du groupe ;
- Encourager la progression de chaque gymnaste dans le respect de son rythme ;
- Favoriser le plaisir de pratiquer la gymnastique ;
- Transmettre les valeurs du fair-play, du respect et de l'esprit d'équipe.

Communication

Je m'engage à :

- Communiquer de manière claire avec les gymnastes, les parents (si nécessaire), les autres moniteurs et le comité ;
- Informer rapidement le responsable concerné en cas de problème ou d'absence ;

- Collaborer avec les autres moniteurs dans un esprit de respect et de confiance.

Intégrité

Je m'engage à :

- Refuser toute forme de discrimination, de harcèlement, de violence physique ou psychologique ;
- Préserver la confidentialité des informations personnelles dont j'ai connaissance dans le cadre de ma fonction ;
- Agir dans l'intérêt des gymnastes et de la société.

Image de la société

Je m'engage à :

- Représenter la société avec professionnalisme lors des entraînements, compétitions et événements ;
- Adopter un comportement exemplaire sur les réseaux sociaux lorsqu'il est en lien avec la société ;
- Respecter les décisions du comité et les règlements en vigueur.

Formation et développement

Je m'engage à :

- Maintenir et développer mes compétences en participant, dans la mesure du possible, aux formations proposées ;
- Rester informé des bonnes pratiques en matière d'encadrement et de sécurité.

Engagement

En acceptant la fonction de moniteur, je m'engage à respecter cette charte et à contribuer activement à un environnement sportif fondé sur le respect, la sécurité, la confiance et le plaisir de pratiquer la gymnastique.